

Le mot du Maire

Chers Oudonnaises et Oudonnais,

Comme vous avez pu le constater, les travaux du pont du Hâvre ont enfin commencé. Au cours des réunions préparatoires, le maître d'ouvrage a été sensibilisé aux risques de crues. Le Département confirme que ce contretemps lié à la forte montée des eaux, n'aura pas d'impact sur la date fin du chantier prévue fin Juin 2021.

Le Département a décidé dans la continuité de ces travaux, de refaire le tapis d'enrobé de la rue Alphonse Fouschard, allant de la place de l'église, jusqu'au pont. Nous allons donc profiter de cette opportunité pour réhabiliter cette rue et en particulier les parties piétonnes.

Une réunion de concertation avec les riverains de cette rue, les élus communaux et les services a eu lieu le samedi 6 février.

Plusieurs problématiques en sont ressorties :

- l'étroitesse des trottoirs,
- la circulation des camions,
- la vitesse excessive des véhicules.

Ce dernier point, la vitesse, est une grande problématique. Celle-ci n'est pas exclusivement réservée à cette rue ou au centre bourg. Elle pollue la vie des riveraines et des riverains de nos lotissements et nos villages.

Nous travaillons en collaboration avec le Conseil départemental et créons des agencements, comme dernièrement à la Gautrais, pour la sécurité des piétons et en particulier des scolaires.

Pour ce qui est de la rue A. Fouschard, après avoir été à l'écoute des riverain-e-s, et tenu compte des contraintes imposées par les Bâtiments de France et le Département dans un dialogue constructif, les nouveaux aménagements prendront corps au second semestre 2021 et donneront un nouveau visage au coeur de notre bourg.

Nous reviendrons très vite vers vous, pour vous exposer les premières esquisses.

Autre grand aménagement qui se dessine actuellement, le pôle sportif. Nous entrons dans la phase préparatoire au gros œuvre avec le terrassement et la première phase du désamiantage, celui concernant le pignon Est.

Le gros œuvre se poursuivra jusqu'au mois de juin. A suivre donc...

Je vous souhaite avec ces journées qui rallongent de trouver le temps de profiter de vos familles et vos ami-e-s tout en maintenant les gestes barrière nécessaires pour se préserver de ce virus qui rythme encore très fortement nos vies.

Mars 2021

Information
VACCINATION COVID-19
Inscription sur doctolib.fr
ou appeler le 0800 009 110
ou le 0806 000 344.

Commission EPBN

14 concitoyens engagés pour l'Environnement, le Patrimoine Bâti et Naturel

Le 13 février dernier, a eu lieu la première réunion du Comité consultatif « Environnement Patrimoine Bâti et Naturel » (EPBN). Constitué d'élus municipaux et de quatorze volontaires oudonnais-es de tous âges et horizons, ce Comité sera une source d'inspiration et aussi d'actions pour le conseil municipal.

Ainsi, durant cette séance, le collectif a pu débattre des diverses problématiques liées à la transition écologique sur le périmètre d'Oudon, dans le bourg et les différents villages : gestion des déchets, mobilités douces, protection de la biodiversité, sensibilisation des citoyens...

Au terme de deux heures riches en échanges, des groupes de travail ont été formés pour travailler sur des propositions concrètes qui renforceront l'action municipale en matière de protection de l'environnement. Prochaine session, dès mai prochain.



Repas des aînés

Repas de Pâques reporté

A notre grand regret, le traditionnel repas de Pâques ne pourra pas réunir nos aînés de plus de 72 ans. La situation sanitaire actuelle ne le permet pas.

Cependant, les membres de la Commission Solidarités travaillent sur la possibilité d'une animation en septembre, si les conditions sanitaires le permettent à nouveau. Nous vous souhaitons par avance, de belles fêtes de Pâques, prenez soin de vous.

Chasse aux œufs

La chasse aux œufs initialement prévue le 4 avril au Domaine de la Pilardière est annulée en raison de la situation sanitaire liée à la Covid-19.

Mot de la minorité

Pour ou contre le PLUi ?

La loi ALUR permet à une communauté de communes d'exercer, à la place des communes la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU). En 2017, les communes de la COMPA se sont opposées à ce transfert de compétence. Or la question se pose de nouveau. Si la majorité veut proposer au conseil municipal de s'opposer au transfert à la COMPA, beaucoup de questions se posent pour nous, qui devraient amener un débat en amont, plus conséquent sur ce sujet.

Est-ce la meilleure échelle ?

Le transfert de la compétence PLU ne permettrait-il pas de mieux appréhender les enjeux d'aménagement du territoire, alors qu'aujourd'hui les documents d'urbanisme locaux ne sont élaborés qu'à l'échelle communale. Il peut être aussi l'opportunité d'avoir des règles collectives et harmonieuses sur le territoire de la COMPA, tout en devenant un outil d'aménagement du territoire, visant à constituer un réseau écologique cohérent par un ensemble de continuités terrestres et aquatiques.

Est-ce une possibilité de mutualisations gagnantes ? Ceci ne permettrait-il pas de rationaliser les dépenses liées à l'élaboration d'un document d'urbanisme, mais également de mutualiser le personnel et permettre ainsi d'avoir des moyens humains plus étoffés pour définir et suivre les règles d'urbanisme.

Est-ce un moindre risque de recours et de contentieux ? : Les PLU font souvent l'objet de recours et de contentieux, obligeant les communes à s'entourer d'une assistance juridique, avec des prestations qui ont souvent de fortes répercussions financières.

Mais ce sujet entraîne aussi des positions divergentes. Pour les communes qui sont pourvues d'une ingénierie ou pour les élus municipaux qui ne siègent pas à l'intercommunalité, ce transfert de compétence peut être synonyme de perte de responsabilité et de dépossession de la compétence des maires.

Un PLU intercommunal ne peut, selon nous, qu'être la traduction d'un projet politique partagé entre les communes, mais pour cela il faut prendre le temps d'un vrai débat.

Vie de la Commune

Ecole Saint-Joseph

A la découverte d'un artiste

Les classes de maternelle ont découvert un artiste suisse : URSUS WEHRLI. Cet artiste a une manie ; il range tout ! les œuvres d'art connues, les objets. Les enfants s'en sont donc inspiré pour ranger à leur tour, à l'école, en classe comme à la maison où ils ont été invités à faire des tris inspirés de l'artiste et à envoyer à leur maîtresse la photo de leur réalisation. On a exposé toutes ces réalisations sous le préau et nous nous sommes réunis par groupe-classe pour échanger et observer nos réalisations. Les parents ont pu passer voir tout ça le soir-même.

Terres de créations

Après un mois de janvier calme, vous avez pu admirer (à côté du travail des 4 artisans/créateurs permanents) en février, dans l'espace temporaire, le travail d'Ondule et Ridule, créations en bois flotté par Samuel Virtuose.

En ce mois de mars, c'est le tour de Monique Marjolet-Furic, sculptrice. Elle travaille la terre en s'inspirant de l'humain, l'Afrique, les femmes... Trouvez ses sculptures en terre, brutes ou patinées...

En avril vous pourrez trouver le travail de Magali Bruchet, céramiste raku qui nous enchante avec son univers poétique. Le mois d'avril est également le mois des Journées Européennes des Métiers d'Art, que Terres de Créations a organisé déjà plusieurs fois à Oudon. Cette année, les Jema sur le territoire de Terres de Créations s'organisent dans différents ateliers. A Oudon, il y a La Maison des Créateurs bien entendu mais aussi l'atelier de Hâvre des Sens, à la Rousselière. Vous avez envie d'en savoir plus ?

Suivez-nous sur notre page facebook (<https://www.facebook.com/maisondescreateursoudon>). Nous vous tiendrons également au courant via infocale et vous pouvez aussi regarder sur le site des Journées Européennes des Métiers d'Art. L'atelier partagé est ouvert au public (en respectant les gestes barrière et en accueillant peu de monde à la fois) du mardi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 18h, le dimanche de 10h à 13h. N'hésitez pas à pousser la porte !

Maison des créateurs - 61 rue Alphonse Fouschard.

Amicale laïque

L'amicale laïque de Oudon s'associe aux démarches en cours de la municipalité, de l'APE et du collectif des parents de CM2 afin que les élèves de Oudon bénéficient du double rattachement aux collèges de Champtoceaux et Ancenis.

Afin de montrer notre mobilisation collective, nous vous invitons à signer la pétition mise en ligne par le collectif à l'adresse suivante : <https://www.mesopinions.com/petition/enfants/college-public-champtoceaux-college-secteur-cm2/125654?>

Le Club de l'Amitié

Chères adhérentes, Chers adhérents,

Ces quelques mots pour vous informer sur la situation du club de l'amitié qui traverse une période difficile à cause de la COVID-19. Nous ne pouvons plus nous retrouver et pratiquer nos activités depuis 1 an. Le club reste fermé aux adhérents, comme l'ensemble des salles communales. Néanmoins, le club est occupé 4 midis par semaine pour servir les repas du restaurant scolaire à un groupe d'enfants de l'école primaire, dans le respect des mesures sanitaires exigées depuis le 15 février 2021.

Dans ce contexte sanitaire, nous n'avons aucune visibilité concernant la reprise des activités, nous vous préviendrons dès que la situation sanitaire le permettra.

Bon courage à tous et prenez soin de vous.

Le président Edmond GOISNARD.

FCOC

Malgré le contexte actuel, les bénévoles du FC Oudon Couffé continuent de faire vivre l'association en organisant une vente de repas à emporter le samedi 27 mars 2021.

Au menu (14€) : JAMBALAYA ou COUSCOUS (au choix) accompagné de pain, fromage et dessert. Un menu enfant est également proposé à 5€.

Les repas seront à retirer au Stade Municipal de Couffé le samedi 27 mars 2021 entre 10h30 et 13h. La remise des plats se fera bien évidemment en fonction des recommandations gouvernementales et avec les précautions sanitaires en vigueur.

N'hésitez pas à commander avant le 20 mars 2021. Bon de commande à demander à cette adresse repasaemporterfcoc@gmail.com.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Dominique GAUDIN : 06 26 76 04 59

Virginie SOURISSEAU : 06 01 44 34 55

TCOC



Le Tennis Club d'Oudon Champtoceaux adapte ses activités pour que les licenciés puissent toujours en profiter. C'est pour cela que : les cours de tennis en extérieur ont

repris avec les beaux jours depuis les vacances scolaires de février.

un programme de remise en forme, fait par notre éducateur Mathieu DAVID, est envoyé à tous les licenciés pour reprendre le sport progressivement.

Enfin, pour ceux qui le souhaitent, chaque dimanche matin seront proposées des activités pour faire du sport ensemble : tennis sur les courts extérieurs ou si le temps ne le permet pas : vélos, randonnées et jeux avec les respect des règles sanitaires évidemment !

Le club espère pouvoir organiser son vide grenier annuel le 30 mai prochain, mais cela dépendra de la situation sanitaire. Enfin, certaines joueuses souhaitent relancer une équipe femme en compétition l'année prochaine.

N'hésitez pas à contacter le club (tennis.club.oudon.champtoceaux@gmail.com), si cela peut vous intéresser.

Les Touchatouts

Les Touchatouts ont besoin de vous !

L'association les Touchatouts est en charge de l'organisation de l'accueil périscolaire de l'école Jules Verne et du Centre de loisirs sur la commune. Ce sont donc des bénévoles membres de l'association qui prennent les décisions relevant à la fois du fonctionnement mais aussi des orientations éducatives de la structure.

Cette année, certain·e·s d'entre eux occupant des fonctions importantes au sein de l'association souhaitent passer le relais. Celles et ceux qui resteront en place ont besoin de renfort pour pouvoir préparer sereinement la rentrée scolaire prochaine et continuer à mener cette mission importante pour la vie de notre commune, et surtout pour celle des enfants et leurs parents qui bénéficient de ces services. Vous souhaitez devenir un·e acteur·trice et vous engager dans une association qui contribue au développement de l'enfant et porteuse de valeurs fortes ? Alors, que ce soit dans l'intérêt de vos enfants, vos petits-enfants, par goût de l'engagement associatif, venez à la rencontre des Touchatouts et prenez contact auprès de l'équipe d'animation.

VENTE DE BISCUITS BIJOU : les Touchatouts organisent une vente de biscuits pour financer des actions au profit des enfants. Pour profiter de cette vente, les formulaires sont à votre disposition dans les locaux de l'association, à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture au public.

Les Touchatouts comptent sur vous.

96 rue de Vieille Cour - 02 40 83 96 62 -

Touchatouts_oudon@yahoo.fr

Site : Touchatouts.wixsite.com

Infos Pratiques



Mandataire immobilier

07 50 47 97 21

Justine CHEMINAND

justine.cheminand@iadfrance.fr



À la rencontre de soi

Yoga et praticienne de Reiki

06 61 49 80 47

Ingrid GODIN-LEGAVE

635 la Mabonniere



Sage femme

07 86 78 11 54

Marion KNOSP

77 rue de la Lavanderie

Sagefemme.oudon@gmail.com

Prise de rendez-vous en ligne sur :

www.rdv.sagefemme.com

Ablette Oudonnaise

L'Ablette Oudonnaise organise son assemblée générale le samedi 27 mars à 9h00 à la salle des Moissons à Oudon.

Ouverture à la truite jusqu'au vendredi 26 mars inclus au plan d'eau du Chêne à Oudon.

1canne/1hameçon et 6 truites par jour/pêcheur.

Carte de pêche obligatoire (Ablette Oudonnaise).

Collecte de sang

La prochaine collecte aura lieu :

Jeudi 15 avril 2021, Salle des Moissons de 16h00 à 19h30. N'hésitez pas à venir avec des amis, les besoins sont importants.

Prendre rendez-vous sur :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Pour que l'association perdure, nous recherchons des bénévoles pour étoffer l'équipe et prendre des responsabilités dans le bureau. N'hésitez pas à nous rejoindre. Il n'y a que trois collectes par an et le temps à consacrer n'est que de trois à quatre heures dans l'année.

GERARD Jean-Jacques, président ADSB (association don du sang bénévole) Oudon - 06 80 58 62 39

Collectif OSÉE

Le Collectif OSÉE (Oudon solidarité et entraide) organise un ramassage des déchets le samedi 20 mars 2021 de 9h30 à 12h00, sur la zone du plan d'eau d'Oudon. Rendez-vous masqué devant le bloc sanitaire, muni si possible de gants et de sacs poubelle. Pour plus d'information veuillez contacter M. COTTINEAU Pierre-Alain au 06 32 42 11 42.